

Mon ancêtre

Soldat de l'Empire

Sig. Prost

Aujourd'hui Sixe Geminale, à l'insistance de La République Française et indivisible, à Sig Douces du matin par devant moi Germain Prost membre du Conseil générale de La Commune de la ville d'Orléans. Le treize Décembre de l'année mil sept cent quatre vingt deux pour despot les actes dictés à l'écriteur Les Haïpanche, marie et d'un des Citoyens, so Comparu en La Salle de La Maison Communale, Le Citoyen Jacques Sevin journalier domicilié au hameau de La fêlie de Cette Commune, département de Seine et ope district Versailles. Le quel après du Citoyen Pierre Prost âgé de vingt ans journalier, et de Marie Delange âgée de vingt six ans, tous deux domiciliés à La fêlie d'Aumeau de Cette Commune, même district et département, à déclaré à Moi Germain Prost que François Delange son époux en légitime mariage, et accouchée hier quinze Geminale, à Neuf Douces du Matin dans La Maison d'Aumeau au dit hameau de La fêlie de Cette Commune, d'un enfant mâle quel ma présente et auquel et à donné le prénom de Jacques Thomas. D'après cette déclaration que Les Citoyens Pierre Prost, ou Marie Delange ont certifié conforme à la vérité, et La représentation qui me a été faite de L'enfant de nomme, j'ai rédigé en vertu des pouvoirs qui me sont délégués, Le présent acte que Jacques Sevin père de L'enfant a déclaré de savoir Signé, et Les deux témoins ~~Thomas~~ Prost, et Marie Delange ont signé avec Mon fait en La Maison Commune de Orléans La ville, Les jours, Mois, et au ey depuis. 1.

Etiennne Provost
Marie Delange

Monsieur
Officier public

Les deux témoins signent l'acte, mais pas le père de l'enfant

Après la retraite de Russie (1812) et la campagne d'Allemagne (1813)
La Garde Impériale est pratiquement anéantie

Le 27 septembre 1813, Napoléon depuis Dresde
adresse un courrier au Sénat pour recruter de nouveaux conscrits.

Le 9 octobre, le décret signé de Cambacérès (jurisconsulte)
et l'impératrice-régente Marie-Louise
prévoit l'enrôlement des recrues de moins de 20 ans



Cambacérès



Impératrice Marie-Louise

Encadrés par les vétérans de la Grande Armée, ces novices seront appelés

Les Marie-Louise

N.° 1233	Arrivé au Corps le 22 novembre 1813	5 ^e bataillon	Visité le 8 avril 1814.
nom Jacques Etienne	enrôlé volontaire	4 ^e Compagnie	
et	incorporé, venant d —	2 ^e Rég. de Ligne	
de mère Jacques De la Roche le 24 mai 1794	conscriit de l'an — 1814		
à Gometz-Vasselle canton de Joinville	remplaçant un conscriit de l'an 9		
département de l'Aisne	du département d —		
taille d'un mètre 64 centimètres,	compris sur la liste de désignation du canton		
visage Rond front haut yeux bleus	d — Joinville sous le N.° 13		
nez petit bouche petite menton rose	son dernier domicile était à		
cheveux et sourcils Châts. marques	département d —		
particulières	profession d —		

Jacques Etienne SEVIN, conscrit de la classe 1814
arrive au 34^{ème} Régiment de Ligne 5^{ème} bataillon 4^{ème} compagnie le 22 novembre 1813
Jeune recrue, il fait partie des **Marie-Louise**

De fin décembre 1813 à avril 1814,
Jacques Etienne participe à la bataille de France contre les armées coalisées

Combats dans l'Aisne, la Marne,
L'Aube, la Meuse, la Côte d'Or

Le 31 mars les troupes russes
entrent dans Paris



Napoléon est réfugié à Fontainebleau



Abdication le 4 avril 1814



Le 20 avril il fait ses adieux
à la Garde Impériale

Le 29 avril départ de Saint Raphaël pour l'exil à l'île d'Elbe

Les recrues de la classe 1815 sont autorisées à rentrer chez eux

Jacques Etienne déserte le 8 avril 1814

Les Cent Jours

Le 1^{er} mars 1815 Napoléon débarque à Golfe-Juan,
il reçoit un accueil triomphal à Paris le 20 mars
En avril, il réorganise l'armée impériale

Jacques Etienne rejoint le 34^{ème} Régiment de ligne

Le 15 juin, Napoléon envahit la Belgique pour combattre les Prussiens

Jacques Etienne est blessé
à la bataille du Mont-Saint-Jean



18 juin Défaite de Waterloo



Napoléon abdique le **22 juin 1815**

Il se livre aux Anglais le 15 juillet et embarque le 7 août pour Sainte Hélène

Après Waterloo Jacques Etienne revient à Gometz la Ville

Les Molières le 9 octobre 1815,
mariage de Jacques Etienne et Marie Constance LAVIGNE

mariage Du neuf octobre mil huit cent quinze heure de midi
de Jacques Etienne de Mariage de Jacques Etienne Serin journalier
Etienne né à Gometz la Ville âgé de vingt-un an Sape, fils
Serin, étoit majeur de feu Jacques Serin journalier, et de Marie
Constance — Francoise Delange ses père et mère domiciliés à Belleville
La Vigne hameau dépendant de la commune de Gometz la Ville
d'une part. Et de Marie Constance La Vigne âgée de
vingt trois ans, née en la commune des Molières, le
Pays de Join le 27 mil Sept cent quatre vingt deux
fille majeure de feu Pierre La Vigne fermier de moulin
à moulin, décédé en cette commune, et de Marie Jeanne
La Noble, ses père et mère tous domiciliés en ladite
commune des Molières d'autre part,

Le couple habite
le hameau de Belleville
et en 1833 le Hameau
de la Folie Rigault

Entre 1816 et 1833
ils donneront naissance
à 8 enfants

Catroun

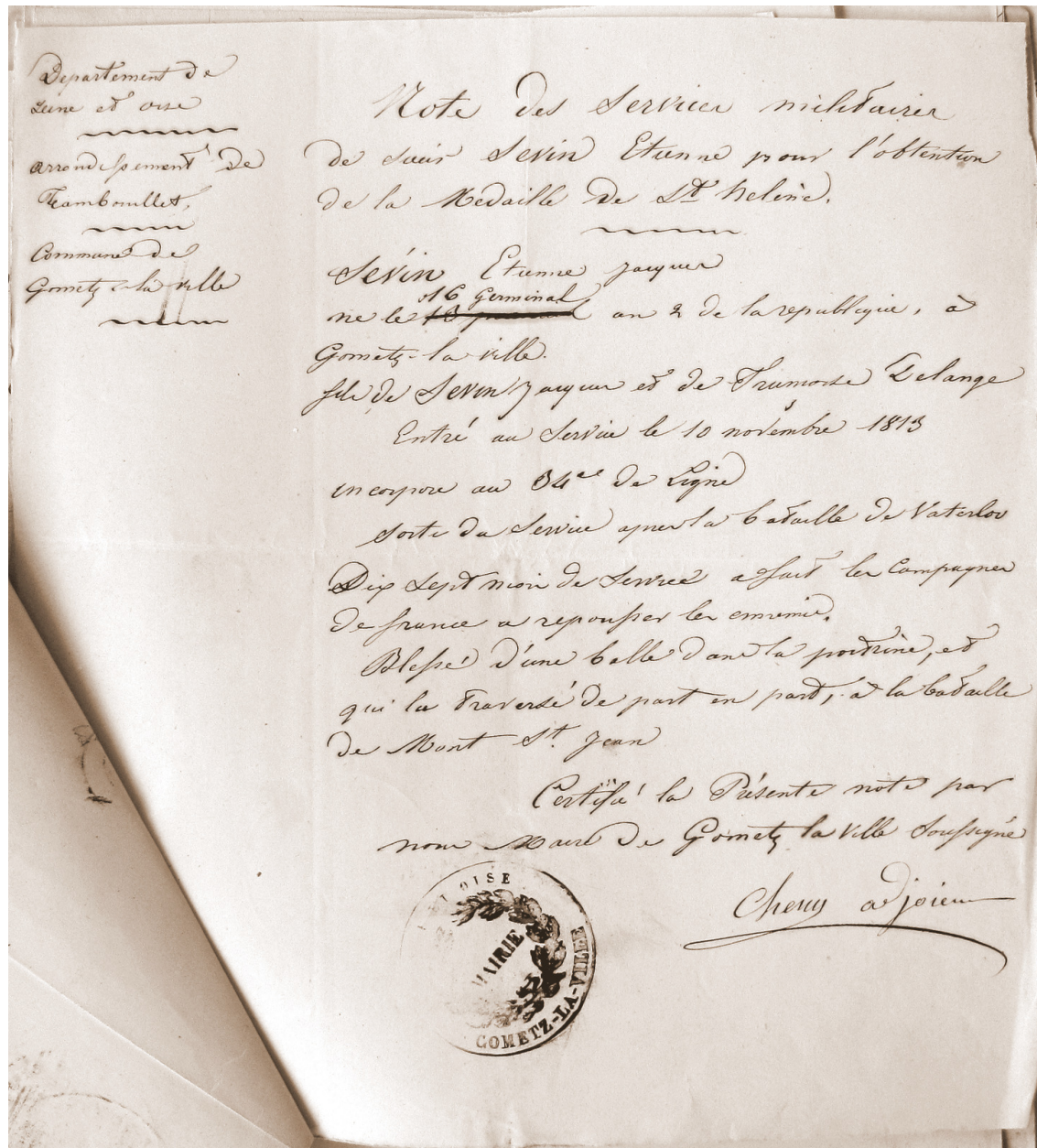
Aujourd'hui Sire Germaine, à la requête de La République française et indivisible, à Six heures du matin pas devant moi garçon pilon membre du conseil générale de La Commune de La Ville d'Orléans, élu le treize décembre l'an six mil sept cent quatre vingt deux pour dresser les actes relatifs à l'état des Naissances, mariages et décès des Citoyens, se Comparu en la Salle de La Maison Communale, Le Citoyen Jacques Louis journalier domicilié au lieu de La fête de Cette Commune, département de Seine et oise district de Versailles. Lequel après que Le Citoyen Pierre provost âgé de vingt ans journalier, et de Marie Delange âgée de vingt six ans, tous deux domiciliés à La fête d'aubeau de Cette Commune, même district et département, a déclaré à Moi Garçon pilon que François Delange son épouse en légitime mariage, est accouchée hier quinze Germinal, à Neuf heures du matin dans La Maison située au dit d'aubeau de La fête de Cette Commune, d'un enfant mâle quel ma présente et auquel il a donné le prénom de Jacques Thomas d'après cette déclaration que Les Citoyens Pierre provost, ou Marie Delange ont certifié Conforme à La vérité, et La Représentation qui me a été faite de L'enfant de nomme, j'ai rédigé en vertu des pouvoirs qui m'y délégués, Le présent acte que Jacques Louis père de L'enfant a déclaré Me savoir Signé, et Les deux témoins Etienne provost, et Marie Delange ont signé avec Mui fait en La Maison Commune de Orléans La ville, Les jours, Mois, et au ey dessus. P.

Etienne provost
Marie Delange

(Signature)
Pierre provost

La famille habite Les Ruelles
(rue de la Sablonnière)
à Gometz le Châtel

La Médaille de Sainte-Hélène est créée le 12 août 1857 par Napoléon III Elle est décernée aux Soldats de l'Empire



Jacques Etienne Sevin

17 mois de service

Campagne de France

Blessé d'une balle dans la poitrine
à la bataille du Mont Saint-Jean

Jacques Etienne sera décoré



Jacques Etienne décède le 11 juin 1865
à Gometz la Ville, hameau de la Folie Rigault

N^o 9.

Décès
de
Jacques Etienne
Sevin.

Du lundi douze juin mil huit cent
soixante-cinq, à quatre heures du soir. Acte de
Décès de Jacques Etienne Sevin,
journalier, âgé de soixante-douze ans, né à la
Folie-Rigault, hameau dépendant de Gometz-la-
Ville, décédé hier à huit heures du soir, en sa
demeure, audit hameau de la Folie-Rigault; veuf
de Marie-Constance-Jeanne Lavigne.
Les témoins ont été Messieurs Sevin,
Pierre, Garde-Champêtre, âgé de soixante-sept
ans, frère du décédé; et Morston, Louis-Jean-
François, Instituteur public, âgé de vingt-huit
ans, tous deux domiciliés audit Gometz-la-Ville.
Lesquels ont signé avec nous Maire,
Officier de l'Etat civil, après lecture

Monument des Marie-Louise et des Bleuets



Il est édifié en 1927, sur le Chemin des Dames, face à la Ferme Hurtebise pour honorer les Marie-Louise de 1814 et les jeunes recrues de 1914